

ServicPopulation
Dossier suivi par : Valérie DUBOIS
03 87 03 05 06
E.Mail : v.dubois@mairie-sarrebourg.fr

Sarrebourg, le 19 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Objet : réunion de la commission de contrôle de la liste électorale

Madame, Monsieur,

Selon l'article L19 du code électoral, la commission de contrôle se réunit :

- soit sur saisine d'un électeur dans le cas d'un recours contre une décision de refus d'inscription ou de radiation prise par le maire
 - soit entre le 24ème et le 21ème jour avant le scrutin
- et, en tout état de cause, **au moins** une fois par an.

La CCLE peut donc se réunir fin de l'année en présence des nouveaux membres de la commission en sus de la réunion de la CCLE qui s'est tenue dans son ancienne composition avant scrutin.

Aussi, vous êtes invité(e) à participer à la commission de contrôle de la liste électorale qui se tiendra :

**Le jeudi 5 novembre 2026
à 9 h 00
salle de réunion 124 de l'Hotel de Ville.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Antoinette JEANDEL



Membre de la Commission de Contrôle